

## ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AC274

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença et Mme Rouaux

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

À l'intitulé du chapitre I<sup>er</sup>, substituer au mot :

« Réforme »

le mot :

« Liquidation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à renforcer la clarté et la fluidité de la rédaction du titre du chapitre I<sup>er</sup> de la présente proposition de loi.